



Saint-Rémy de Provence, le 18 septembre 2026

INFORMATION AU PUBLIC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles se réunira en séance :

Jeudi 24 septembre 2026 à 18h00
Salle du Centre Culturel - Mourières

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. *Institutionnel* – Election du secrétaire de séance
2. *Institutionnel* – Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire en date du 25 juin 2026
3. *Institutionnel* – Décisions du Président
4. *Institutionnel* – Approbation du rapport d'activités de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles – Année 2025
5. *Institutionnel* – Election des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
6. *Institutionnel* – Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie intercommunale de l'assainissement – Modification
7. *Finances* – Répartition de la contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) entre la CCVBA et ses communes membres – Année 2026
8. *Finances* – Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour 2027
9. *Finances* – Attributions n°FC-9 dans le cadre du dispositif de fonds de concours d'investissement 2024-2026 de la CCVBA
10. *Ressources humaines* – Suppression d'un emploi permanent à temps complet et création d'un emploi permanent à temps non complet – Attaché territorial – Directeur des finances – Modification du tableau des effectifs
11. *Ressources humaines* – Revalorisation des modalités de prise en charge des frais de déplacements temporaires des agents communautaires
12. *Ressources humaines* – Élections professionnelles du 10 décembre 2026 – Renouvellement du Comité Social Territorial (CST)
13. *Achats* – Avenant n°2 – Marché AO 2024-06 Transport et traitement des déchets de déchèterie – Lot 4 Traitement du bois
14. *Mobilités* – Convention d'occupation temporaire du domaine public entre les communes membres et la CCVBA portant sur l'installation, l'exploitation et l'entretien des mobiliers vélos
15. *Aménagement* – Validation de l'avant-projet définitif et de l'enveloppe financière du projet de requalification de la zone d'activité des Lagettes (MAPA 2025-13) et fixation du forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre de l'opération.
16. *Agriculture* – Prestation de service entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et l'association Prévigrèle
17. *Eau* – Présentation du rapport d'activités du Syndicat Mixte de gestion des nappes de la Crau (SYMCAU) – Année 2025

Toute correspondance doit-être adressée impersonnellement à Monsieur le Président :

Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

23 avenue des Joncades Basses – 13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Téléphone 04 90 54 54 20 – Télécopie 04 90 54 54 16 – bienvenue@ccvba.fr

18. *Eau/Assainissement* – Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (RPQS) – Année 2025

19. *Déchets* – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers et assimilés (RPQS) – Année 2025

20. *Déchets* – Présentation du rapport annuel du mandataire de la SPL TRI RHODANIEN

21. *Questions diverses*

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Romain THOMAS